



École

Hôpital & Domicile

RAPPORT ANNUEL 2024

**Rue de la Cambre 77
1150 Bruxelles**

**Tél : 02 770 71 17
E-mail : info@ehd.be**

avec le soutien de la



www.ehd.be

L'École à l'Hôpital et à Domicile (EHD) – ASBL
 Siège social : Rue de la Cambre 77 - 1150 Bruxelles
 Numéro d'entreprise : 0445.803.585.



Table des matières	3
<u>I. INTRODUCTION</u>	5
A. L'histoire d'EHD	5
B. Les objectifs de l'association	6
B.1. Envers les élèves malades	
B.2. Envers les professeurs EHD	
C. L'organisation interne de l'association	7
C.1. Au niveau de l'ASBL	
C.2. Au niveau des antennes régionales	
D. Le fonctionnement	9
D.1. A domicile	
D.2. Dans les hôpitaux	
E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association	11
<u>II. ACTIVITÉS de l'année SCOLAIRE 2023-2024</u>	12
A. Échos des antennes	12
B. Prestations de l'année scolaire	15
B.1. Elèves malades à domicile	
B.2. Elèves à l'hôpital et en institution	
C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève	16
D. Nos bénévoles	17
<u>III. LES FINANCES</u>	18
A. Les dépenses	18
B. Les recettes	19
C. Balance	20
D. Budget 2025	20

IV. COMMUNICATION 21

A. Le site www.ehd.be et la page Facebook

B. Les Nouvelles Brèves

V. PERSPECTIVES 21

ANNEXES 23

Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration en 2024

Annexe 2. La charte de l'association

Annexe 3. La charte de confidentialité

I. INTRODUCTION

A. L'histoire de l'EHD

L'ASBL « L'École à l'Hôpital et à Domicile » est une histoire d'amitié, tournée vers le souci des autres et particulièrement des enfants que la maladie, soudainement, prive d'école.

En 1982, deux amies, Anne-Marie Lamfalussy et Chantal Legrand, proches du tout nouvel hôpital Saint-Luc, constatent que les enfants hospitalisés ne peuvent plus profiter de la scolarité à laquelle ils ont pourtant droit.

Pour répondre à cet interpellant constat, elles imaginent que des enseignants bénévoles pourraient se rendre au chevet de ces jeunes. Elles lancent alors une association qui s'appellera « L'École à l'Hôpital ».

Cependant, quitter l'hôpital ne rime pas nécessairement avec un retour à l'école. Pour le jeune, c'est le début de la période de convalescence qui peut durer de longs mois. Être malade et rester chez soi, c'est aussi la réalité des enfants malades pour lesquels une hospitalisation ne s'impose pas. En 2001, l'École à l'Hôpital ajoute à son nom la réalité de son enseignement et devient « L'École à l'Hôpital et à Domicile », en abrégé « EHD ».

L'association a longtemps été active dans les communautés flamande et francophone. Mais elle a dû s'adapter à l'évolution de celles-ci. Des structures propres à la Communauté flamande se sont mises en place à Bruxelles et dans les cinq provinces flamandes sous le nom de « School en Ziekzijn », en abrégé S&Z. Si S&Z et EHD sont devenues juridiquement indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations.

Dans la Belgique francophone, l'EHD a mis en place un réseau d'antennes qui couvrent l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Tous les élèves pris en charge par nos enseignants sont régulièrement inscrits dans l'enseignement fondamental ou secondaire obligatoire ordinaire. Nos enseignants prennent temporairement le relais de ceux de la classe du jeune, l'intention étant qu'il la rejoigne dès que son état de santé le permettra. Le rapport de confiance qui s'établit entre l'école de l'enfant malade et l'EHD est donc essentiel.

À l'heure où la durée des hospitalisations a tendance à diminuer, un suivi scolaire à domicile apparaît comme une nécessité. Comme aucune solution structurelle n'est actuellement proposée, l'appel aux associations de bénévoles s'impose encore et toujours.

Chaque année, environ 250 enfants sont aidés gratuitement par des enseignants EHD et poursuivent ainsi le mieux possible leur scolarité. Leur motivation, leurs sourires, la reconnaissance des familles sont la plus belle récompense de l'équipe, aujourd'hui comme à l'origine !

En 2020, l'EHD s'est adaptée à la crise sanitaire liée au Covid 19 et a proposé un enseignement à distance. Si celui-ci a été une aide précieuse au moment où les contacts directs étaient proscrits, il a aussi montré ses limites : la richesse d'un soutien pédagogique de proximité est apparue alors comme irremplaçable.

Entièrement composée de bénévoles, que ce soit dans le soutien pédagogique accordé gratuitement aux enfants ou dans l'organisation administrative de l'association, l'EHD ne vit que de dons et d'un subside de la FWB. Celle-ci reconnaît par là le bien-fondé du projet associatif et marque sa volonté de soutenir son action.

Nous adressons ici un immense merci à tous les donateurs dont la générosité nous permet de continuer à accomplir la mission qui nous est confiée.

B. Les objectifs de l'association

L'Association s'engage tant envers les enfants malades auxquels elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide.

Ses points forts sont les suivants :

- Le professionnalisme des interventions.
- La bonne pénétration géographique.
- Le réseau important et assez polyvalent de bénévoles.
- La communication interne active.
- Le bon encadrement administratif.
- Rien que des bénévoles.

B.1. Envers les élèves malades

Le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.

Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants de l'EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.

Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant et à sa capacité de travail.

Le deuxième objectif est le soutien psychologique

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant EHD peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir, des objectifs à court et moyen terme et inscrit ainsi la famille dans une nouvelle dynamique.

Le troisième objectif est social

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève malade. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

B.2. Envers les professeurs EHD

L' EHD demande aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants malades, quels que soient le réseau d'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses et le milieu social du jeune.

L' EHD offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques et lui permettre d'exprimer ses émotions.

C. L'organisation interne de l'association

C.1. Au niveau de l'ASBL

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre, 77.

L'**Assemblée Générale** compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an. Elle désigne les membres du CA et approuve la gestion, les comptes et le budget de l'EHD. Elle se réunira à nouveau en mars 2025.

Le **Conseil d'administration** est actuellement composé de huit administrateurs et d'une invitée permanente (Annexe 1). Le CA définit la politique de l'ASBL et ses priorités. Il se réunit de manière ordinaire trois fois par an.

Le **Bureau EHD**, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit toutes les six semaines. Ses rôles sont les suivants :

- il assure le bon fonctionnement de l'EHD. Pour ce faire, il s'appuie sur des « cellules de support » ;

- il centralise toute réflexion émanant des antennes en matière d'informatique, de site Web, de sponsoring, de formation et de promotion de l'association et en assure le suivi ;
- il coordonne le travail des antennes et organise les réunions des Responsables d'Antenne ;
- il assure l'animation et le dynamisme de l'ASBL.

Les **cellules de support** contribuent au **bon fonctionnement** et au **développement de l'ASBL** en lui fournissant le support spécifique nécessaire. Elles travaillent en interaction étroite avec le Bureau EHD et le CA.

Ces cellules sont : Administration et Finances, Informatique, Communication et Visibilité, Ressources Humaines, Projets.

En 2018, l'association a nommé une référente RGPD, qui a supervisé la mise en place de la Charte de Confidentialité (Annexe 3), l'aménagement des contrats et documents, ainsi qu'une sensibilisation régulière des dépositaires de données personnelles.

C.2. Au niveau des antennes régionales

Les antennes assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des Responsables d'Antenne.

Les **antennes régionales** couvrent les régions suivantes : Ath-Enghien-Soignies-Mons (AESM), Bruxelles, Waterloo-Nivelles, Wavre-Jodoigne, Charleroi, Huy-Waremme-Liège, Mouscron, Namur et Tournai.

Les **Responsables d'Antenne** gèrent les antennes régionales et assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers,
- le recrutement et le suivi des professeurs,
- le suivi des équipes hospitalières,
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an)
- la formation en antenne.

Les antennes sont représentées auprès du Bureau EHD et du CA. Elles travaillent en étroite collaboration avec le siège central de Bruxelles.

Les Responsables d'antenne se réunissent une à deux fois par an.

D. Le fonctionnement

D.1. A domicile

L'EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents malades à leur domicile ou lieu de vie. Elle répond à la demande des parents, d'une école, d'un médecin, d'un CPMS, d'un Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

Après une brève étude préalable de la recevabilité de la situation, l'EHD envoie une responsable de dossiers faire une (ou plusieurs) visite(s) au domicile de l'enfant, pour rencontrer les parents et l'élève malade afin de mieux cerner la demande. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical.

Les situations rencontrées par les responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui nous a amenés à prendre aussi en compte les heures de prestations de nos bénévoles consacrées uniquement à l'analyse et à la gestion des dossiers. Cette analyse soigneuse préalable permet dans certains cas d'orienter l'élève vers des structures de prise en charge mieux adaptées à ses difficultés que ce que l'EHD pourrait proposer comme aide.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la responsable du dossier s'engagent à donner cours à l'élève malade, en général une à deux fois par semaine, durant une à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

Lorsque la présence des professeurs auprès de l'élève est rendue impossible en raison des circonstances (sanitaires ou climatiques), un suivi à distance peut être organisé en recourant au téléphone, aux envois postaux, à la messagerie électronique, et/ou à diverses plateformes numériques de communication.

D.2. Dans les hôpitaux

Certains professeurs EHD se rendent au chevet de l'élève hospitalisé, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant évolué depuis plusieurs années. Le nombre d'heures prestées en hôpital ou en institution continue de baisser chaque année. Cette baisse est imputable tantôt à la modification du fonctionnement des équipes pédagogiques hospitalières, tantôt à la restructuration des hôpitaux.

Néanmoins, l'EHD apporte encore une aide ponctuelle dans certains hôpitaux en assurant soit des cours collectifs soit des suivis individuels.

Quand le jeune quitte l'hôpital pour poursuivre sa convalescence à domicile, les enseignants du type 5 contactent EHD pour prendre le relais. Dans un travail coordonné avec l'établissement scolaire où est inscrit l'élève malade, notre association assure temporairement sa scolarité

jusqu'à son retour à la vie normale. À un moment où la durée des séjours à l'hôpital tend à diminuer, EHD peut se rendre au chevet de l'élève sur une longue durée pour continuer à dispenser l'enseignement auquel il a droit.

**EHD envoie gratuitement des enseignants auprès
des enfants et adolescents malades**

E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Elle nous soutient depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail de l'EHD. À ce titre, elle intervient dans une partie des frais que nous encourons.



Les écoles et les centres PMS

Les professeurs EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant malade est inscrit. Le centre PMS concerné est informé de la prise en charge d'un enfant. Il est parfois l'initiateur de la demande.

S&Z (School en Ziekzijn)

S&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette structure, issue de l'EHD, mais à présent indépendante, effectue le même travail qu'EHD, mais en Communauté flamande.

Son site www.s-z.be la décrit plus en détail.



ClassContact

Cette ASBL propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe.

L'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH)

L'Association des Pédagogues Hospitaliers regroupe des représentants des écoles de type 5 de la FWB. Elle est une plateforme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. EHD, qui en partage les objectifs, mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en suit les travaux.



La Plateforme Francophone du Volontariat (PFV)

EHD est affiliée à la Plateforme Francophone du Volontariat. En FWB, cette association suscite, facilite et encourage le travail de 400.000 volontaires. Par leur bénévolat, ceux-ci répondent à des besoins d'importance que la société n'a pas encore satisfaits ou n'est tout simplement pas en mesure de financer.

Hospichild et ChildrenCancer

Ces plateformes rassemblent à l'intention des familles et des structures leur venant en aide, des informations utiles, respectivement sur l'hospitalisation d'enfants en Région bruxelloise et sur les cancers pédiatriques. Nous y sommes affiliés.



II. ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

A. Échos des antennes

Les activités de l'EHD reprennent et atteignent progressivement le niveau d'avant la crise Covid.

- Ainsi, à Bruxelles, même si l'antenne ne retrouve pas le niveau d'activité de la période d'avant 2020, une augmentation du nombre de demandes s'est fait sentir. Celles-ci proviennent principalement des parents qui sont souvent informés via l'école ou l'hôpital, voire le CPMS. Cependant, il est clair que l'EHD n'est pas encore assez « connue ». Deux à trois fois l'an, un courrier est envoyé par voie électronique à toutes les écoles de Bruxelles et aux CPMS. Cela ne suffit pas, ces courriers n'étant percutants que si le destinataire est confronté à ce moment-là à un enfant malade. La communication reste donc un chantier à explorer.

Du côté des professeurs, si certains quittent l'association, d'autres l'intègrent et en fin d'année scolaire, un grand nombre d'entre eux ont reçu au moins une mission. Enfin, en ce qui concerne les demandes d'ordre « psy », chaque cas continue à être analysé pour répondre au mieux à la demande, et ce avec l'aide précieuse d'Axelle Grenade, psychologue de formation.

- L'antenne de Waterloo-Nivelles continue à développer son principe d'actions pour se faire connaître, se rendre crédible, se forger une méthode de travail.

Les responsables participent de manière active à des *groupes de réflexion* autour de thématiques telles que les problématiques adolescentes, le bien-être à l'école, les élèves à besoins spécifiques,... . *Dans les écoles*, l'accent est mis sur les contacts personnalisés avec la direction, ainsi qu'avec les CPMS, les partenaires de réseau (un nom = un visage). Un travail de collaboration « étroite, réelle et concrète » avec certaines écoles a montré des réussites « inespérées ». Des exemples ? Un émigré afghan, mineur non accompagné, est revenu vers l'EHD cinq ans après sa prise en charge pour annoncer qu'il avait un diplôme, qu'il travaillait et qu'il allait se marier. Un autre élève, très angoissé, suivi en rhéto à la demande de l'école, était prêt à se dérober au CESS. Il a repris confiance en lui et a obtenu maintenant son baccalauréat en psychologie. Réussite aussi d'un jeune, atteint d'une maladie neurodégénérative, en chaise roulante, et qui a pu regagner l'école une fois par semaine (cours de qualification), après 4 ans d'absence, grâce à la collaboration active de l'école.



- La responsable de Tournai et celle de Mouscron ont travaillé en étroite collaboration. Peu de demandes et donc une intense activité pour rappeler le projet EHD.

La nouvelle échevine de l'enseignement de Tournai a été contactée pour que l'EHD figure sur le site de la ville à la rubrique « Enseignement ». Il en fut de même dans toutes les écoles tournaisiennes. L'EHD a également été présentée lors d'une réunion de directeurs. Par ailleurs, une campagne de promotion a été menée sur les tableaux d'affichage à l'entrée des grandes surfaces de l'entité.

Mouscron fait également sa promotion de l'EHD auprès des directions d'écoles, de la ville et du Centre Hospitalier de Mouscron. La question est posée d'installer une permanence EHD une après-midi par semaine au CHM, ce qui est une des demandes du responsable du service pédiatrique.

— Longtemps, Maryvonne Voituron a partagé avec Ani Dubois la responsabilité de l'antenne de Charleroi. Alors que Maryvonne vient de nous quitter, nous saluons tout le travail qu'elle a accompli dans son antenne.



Par ailleurs, l'antenne reçoit peu de demandes et le recrutement de nouveaux professeurs est assez ardu. Certains appels posent question, comme ceux concernant des enfants déscolarisés depuis plusieurs années, parfois issus de l'enseignement différencié. De façon, l'EHD ne peut pas accepter toutes les situations.

- Dans l'antenne d'Ath-Enghien-Soignies-Mons,

Situation générale très calme. Pourquoi ? Les ados sont-ils moins motivés ? Pourtant, les contacts avec les écoles sont en général très positifs. Mais il faut noter que le travail préalable à une prise en charge est de plus en plus long et complexe. Il n'aboutit pas toujours, tellement les situations de nos jeunes sont difficiles et variées. Il devient de

plus en plus compliqué de distinguer maladie et décrochage dont la prise en charge est différente.

Les écoles réagissent mieux aux absences des élèves : les plateformes existent et sont relativement à jour pour communiquer les matières de cours, les professeurs sont joignables, mais les jeunes ne semblent pas plus autonomes et motivés pour autant. Par ailleurs, nos professeurs expriment quelques difficultés dans des matières qui évoluent dans leur contenu (entre autres avec l'apparition de l'intelligence artificielle) ou dans la manière d'apprendre. Cela leur pose problème, car ils ont tous un souci de maîtrise élevé. De plus, certains jeunes ados sont en pleine révolte par rapport à leur maladie.

- L'antenne de Namur rencontre des difficultés, mais aussi de beaux succès. Ainsi, depuis la crise Covid, les responsables reçoivent des appels pour des maladies organiques, mais qui sont très souvent d'ordre psychologique, comme si certains cherchaient à masquer la réalité. On parle moins de phobie scolaire ou d'autres problèmes psychologiques comme avant le Covid. Il y a aussi de plus en plus de demandes pour suivre des jeunes diagnostiqués autistes, mais qui, par le fait de l'inclusion, sont inscrits dans l'enseignement ordinaire et ne s'y plaisent pas (harcèlement...). Plus positivement, le travail en binôme des responsables de l'antenne est une vraie source de satisfaction tant la complémentarité se révèle porteuse de sens et de plaisir. De plus, la relation avec les enseignants est toujours aussi amicale qu'efficace. Ils font preuve de beaucoup de sérieux et de fidélité dans les suivis scolaires qu'ils acceptent. À chaque demande, c'est une nouvelle situation. Aucune routine, ce qui est très motivant. Approche de situations de vie très différentes, ce qui permet d'ouvrir son regard sur la société.

- L'antenne de Huy-Waremme-Liège recherche des professeurs. L'envoi des mails avec les infos et « flyers » EHD aux écoles a permis de toucher plus de familles d'enfants malades. Ceux-ci ont toujours pu compter sur l'aide des professeurs souhaités. Pour faire connaître l'association, les deux responsables téléphonent régulièrement aux écoles et rencontrent les familles.

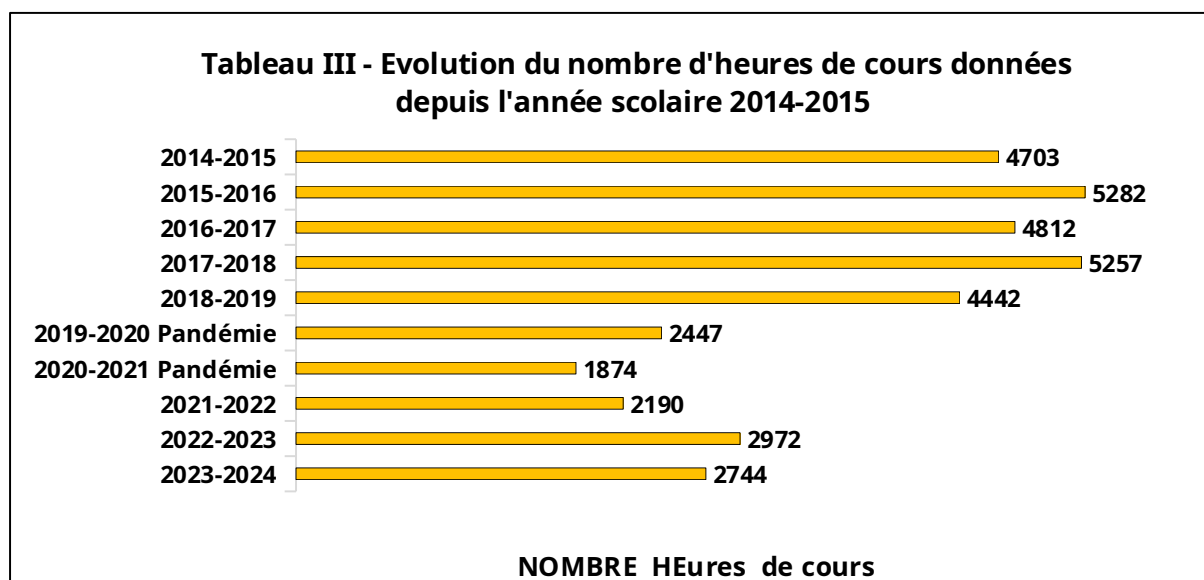
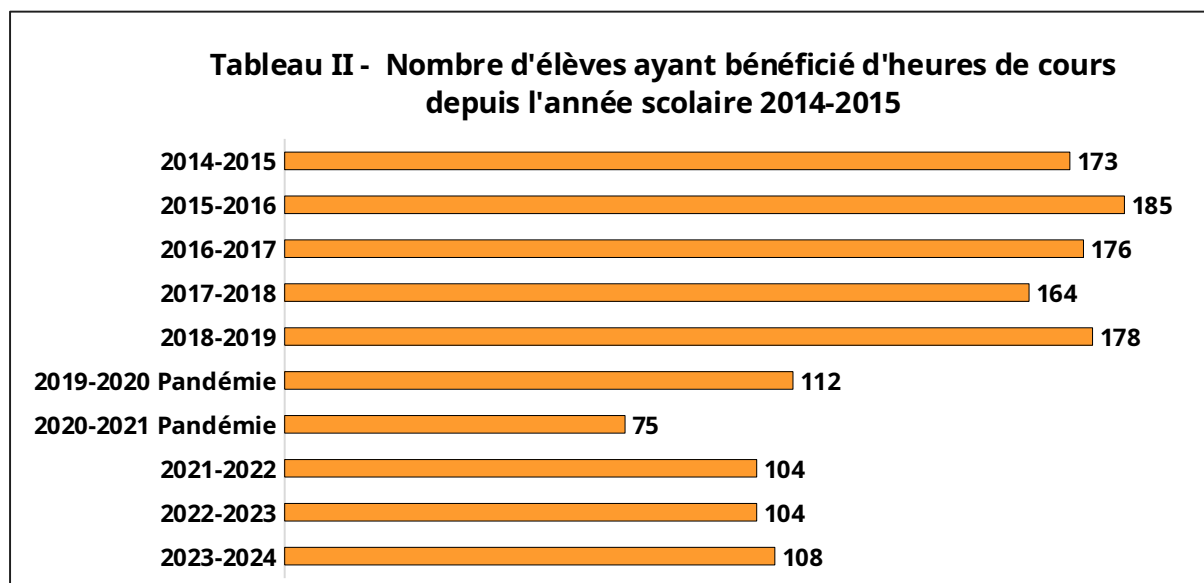
- Même si les demandes sont moins nombreuses, l'antenne de Wavre-Jodoigne et sa belle équipe sont toujours très investies auprès des élèves, mais aussi dans le home Les Anémones.

B. Prestations de l'année scolaire 2023-2024

Nous décrivons les activités d'EHD au moyen des indicateurs suivants :

1. Nombre de demandes reçues (Tableau I)
2. Pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'heures de cours (Tableau II)
3. Nombre d'heures de cours données (Tableau III)

B.1. Elèves malades à domicile



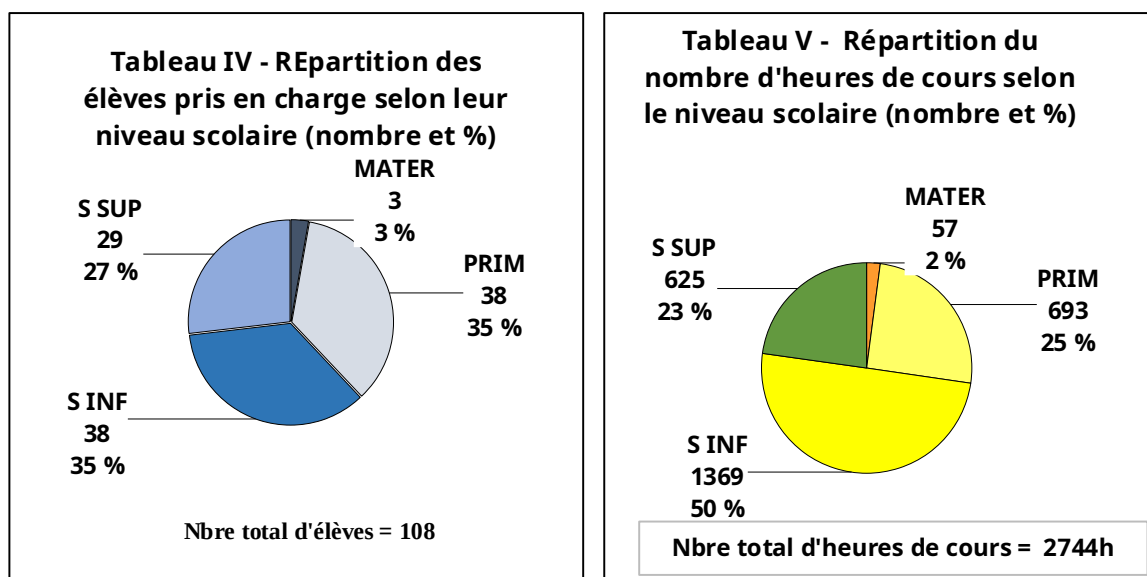
Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les bénévoles EHD ont reçu **136 demandes de suivi** (contre 140 en 2020-2021 et 142 en 2021-2022) ; **108** ont fait l'objet d'une prise en charge pour un total de **2744 heures** (2972 en 2022-2023). Le nombre d'élèves effectivement pris en charge reste donc globalement le même, mais le nombre d'heures de cours par élève s'avère légèrement plus faible.

B.2. Elèves à l'hôpital ou en institution

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, EHD n'est pas intervenue dans le suivi d'élèves en hôpital ou en institution (sauf aux Anémones à Wavre), la plupart d'entre eux profitant, dans leurs murs, d'une classe de type 5.

C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève (Tableaux IV et V)

En 2023-2024, les prises en charge ont concerné surtout des élèves des niveaux primaire et secondaire inférieur (35 % dans chacune de ces catégories).



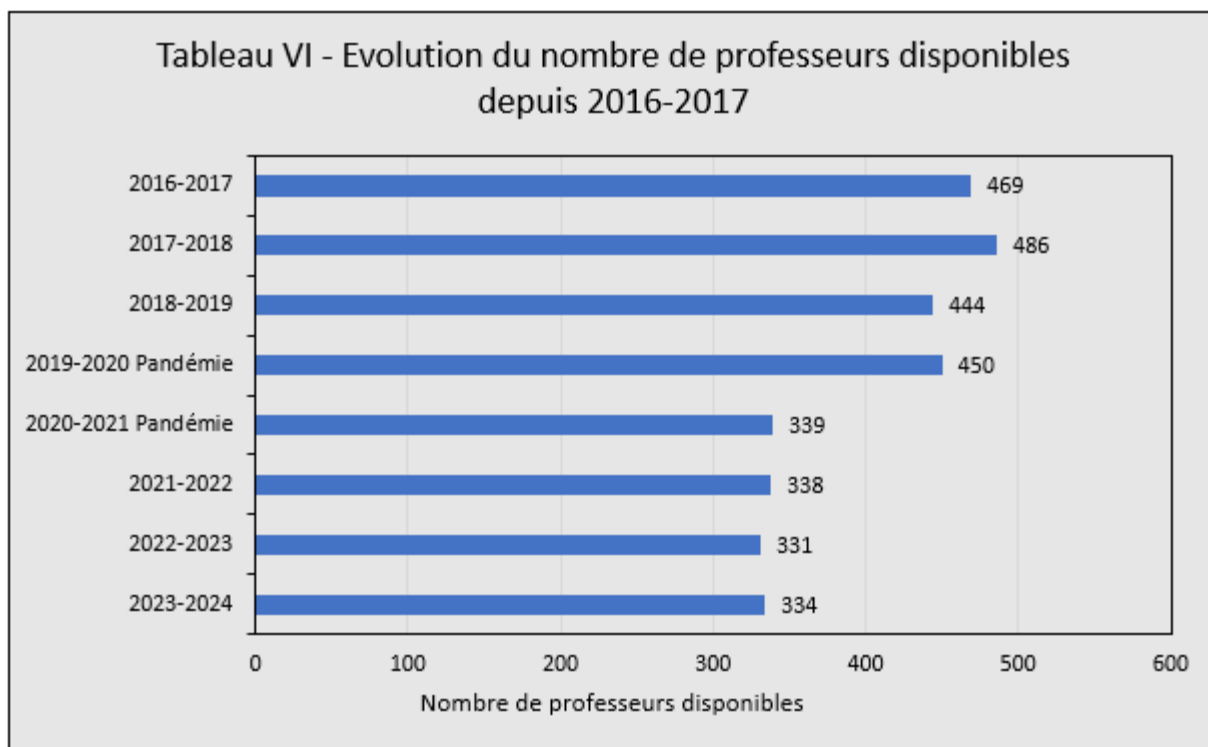
D. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association, ce sont les bénévoles.

En 2023-2024, EHD a pu compter sur l'aide de 334 d'entre eux, soit près du même nombre que l'année précédente.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre immense gratitude pour leur implication auprès des élèves et de leur famille.

EHD peut aussi compter sur l'aide de bénévoles s'acquittant de tâches plus « administratives » : permanences téléphoniques, visites aux familles, contacts avec les écoles et les associations partenaires, accompagnement des membres, support informatique, coordination des réunions et des formations, engagement de nouveaux professeurs, comptabilité, etc. (+/-25).



III. LES FINANCES

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité **par année civile et non par année scolaire**. Les comptes qui sont présentés reprennent donc uniquement les dépenses payées et les recettes enregistrées en 2024, alors que l'année scolaire 2023-2024 commentée plus haut est à cheval sur les deux exercices comptables 2023 et 2024.

A : Les dépenses

Les dépenses se sont élevées à **€ 25.421,18**.

- Les **frais de déplacement** remboursés aux bénévoles représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à demeurer : à l'hôpital ou, de plus en plus souvent, en convalescence au domicile. En 2024, les remboursements se sont élevés à € 11.311,98. Ce chiffre ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement.
- Les frais de location et d'entretien de notre **siège central** qui héberge aussi notre permanence de Bruxelles ont légèrement augmenté à 4.730,11 du fait de l'actualisation de la redevance que nous payons au CPAS de Woluwe-Saint-Pierre. Cette permanence est essentielle pour recevoir et traiter les demandes d'aide.
- Les **communications téléphoniques** sont également un poste significatif, compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles. Avec les dépenses de courrier, ce poste s'élève à € 2.226,19. Les dépenses, également nécessaires, d'**informatique** s'élèvent à € 359,06.
- Les frais de **formation** et de réunions avec nos bénévoles sont de € 2.511,45.
- Les **dépenses de notoriété** se sont élevées à € 1.646,67. Entretenir la visibilité de l'association dans les milieux concernés et se faire connaître au moment où la maladie frappe un enfant restent pour nous un défi constant.
- Les **autres dépenses** (matériel pédagogique, assurances, frais légaux et bancaires, taxe sur les ASBL, etc....) représentent une charge de € 2.635,72 que nous veillons à contenir au mieux.

Malgré l'étendue de son organisation, EHD fonctionne avec un budget limité de dépenses : c'est logique dans le chef d'une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles. Ceux-ci offrent généreusement leur temps et leurs compétences, seuls les frais de déplacement et certains débours justifiés leur étant remboursés. L'association ne compte aucun salarié.

B : Les recettes

Les recettes se sont élevées à **€ 28.339,30**.

- Depuis 2011, EHD bénéficie d'un **subside** versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Ce subside a été augmenté à € 7.500 en 2024 dont 80 % ont été liquidés en 2024, en même temps qu'était liquidé le solde du subside 2023.
- L'autre source de nos recettes provient de **dons**. Nous recevons d'une part des dons directs sur notre compte ainsi que des dons effectués sur le compte de l'Asbl Arc-en-Ciel qui peuvent donner droit à une déduction fiscale.

2024 a été une année exceptionnelle, car nous avons reçu beaucoup de dons. Leur montant total s'élève en effet à **€ 19.931,45** contre **€ 6.142,98** en 2023.

Sans pouvoir les détailler tous, relevons notamment les dons reçus respectivement du Lions Club Chant d'Oiseau, de la Fondation Perier - D'Ieteren et du Lions Club Athena Tournai, le transfert de ses avoirs par une ASBL cessant ses activités, et les produits d'un spectacle de théâtre et d'un match de foot caritatif.

Plusieurs familles continuent par ailleurs à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu rendre. Nous sommes conscients de l'effort que peuvent représenter ces gestes alors que la maladie génère beaucoup de frais.

Nous avons également reçu plusieurs dons en souvenir de Monsieur Michel Goethals, ancien président de notre association, décédé en 2024.

Enfin, nombreux sont aussi les sympathisants qui tiennent à soutenir notre action par des dons parfois élevés.

Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent.

Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils

sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 du Fonds Arc-en-Ciel avec la communication « *projet 59* » et atteignent sur l'année au moins € 40. Le nouveau gouvernement a l'intention de ramener cette limite à € 30.

- Le **solde de nos recettes** est constitué de produits financiers pour un montant brut de **€1.407,85**.

C : Balance

Le bénéfice de l'exercice, soit € 2.918,12 s'ajoute à nos réserves antérieures qui nous permettront de faire face à nos dépenses futures, même en cas de diminution des subsides et des dons.

D. Budget 2025

Le budget ci-dessous est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire de l'EHD le 18 mars 2025.

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile asbl Projet de budget 2025

	réalisé à fin 2024	proposition budget 2025		réalisé à fin 2024	proposition budget 2025
DEPENSES			RECETTES		
Frais de déplacement	11.300	18.000	Dons	19.930	11.000
Publicité	1.650	2.000	Intérêts bancaires	1.410	1.500
Publications et photocopies	660	750	Subside FWB	7.000	7.000
Communications et poste	2.200	2.500			
Cotisations et abts	210	200	Total des recettes	28.340	19.500
Informatique	360	1.000			
Formations et réunions	2.520	2.500			
Matériel pédagogique	320	300			
Permanence	4.750	5.000			
Fournitures et mobilier	280	500			
Assurances	520	550			
Impôts et frais de banques	650	800			
Total des dépenses	25.420	34.100			
			AFFECTATIONS et PRELEVEMENTS		
			Prélèvement sur les réserves	-	14.600

IV. COMMUNICATION

A. Le site www.ehd.be et la page Facebook

Durant le confinement lié à crise Covid, le ralentissement des activités de l'EHD avait favorisé le renouveau de ses supports de communication : nouveau logo, nouvelles couleurs, nouveau site et recours aux réseaux sociaux. Ces outils font maintenant partie du quotidien et permettent à l'EHD d'élargir sa communication.

Cependant, il faut y rester très dynamique et les alimenter régulièrement par de nouveaux « posts ». L'EHD s'attelle dès lors à adopter le rythme d'une communication plus moderne.

B. Les Nouvelles Brèves

Au rythme d'un numéro par trimestre environ, les Nouvelles Brèves, notre bulletin de liaison, donnent un aperçu de ce qui se vit dans l'association. Elles permettent aussi de développer certaines thématiques de façon plus complète que sur le site ou la page Facebook. Elles sont également une façon de dialoguer avec nos bénévoles et constituent ainsi un élément essentiel de la communication avec eux.

Les Nouvelles Brèves paraissent sous un format numérique permettant l'impression de l'intégralité du texte. Elles sont envoyées par mail aux membres de l'association et sont publiées sur le site www.ehd.be, où elles sont toujours disponibles.

V. PERSPECTIVES

Si le soutien scolaire en milieu hospitalier est actuellement bien développé dans la plupart des hôpitaux pédiatriques (enseignement de type 5), dès que l'élève rentre chez lui en convalescence, il n'a quasiment plus de contacts directs avec des enseignants. On a vu aussi pendant le confinement que l'enseignement à distance, par écrans interposés, n'était pas la solution adéquate.

Cependant, bonne nouvelle, en février 2025, une résolution pour l'inclusion scolaire des élèves malades de longue durée a été approuvée au parlement de Fédération Wallonie-Bruxelles. Le texte avance une série de mesures concrètes dans ce but, comme des modules spécifiques de formation pour les enseignants, un soutien technologique pour des élèves pour suivre les cours à distance, ou encore un soutien psychologique et une aide accrue aux familles concernées. L'objectif est de garantir une continuité pédagogique pour ces élèves malades de longue durée, qui souffrent bien souvent d'isolement.

Dans cette perspective, l'EHD aura sans doute un rôle à jouer. Cette perspective sera abordée lors d'une rencontre prochaine avec le conseiller chargé de l'enseignement spécialisé au cabinet de Madame la Ministre Glatigny.

Nous aborderons aussi avec lui la difficulté pour l'EHD d'assurer une visibilité efficace auprès des parents des enfants malades et l'école de ces derniers. Comment faire pour que, dès que possible, ces élèves soient pris en charge et que la vie scolaire vienne jusqu'à eux ?

Par ailleurs, de nouvelles questions se posent. La profonde réforme de l'enseignement concernant le Pacte d'excellence continue son parcours et entraîne de nouvelles questions. Ainsi, le système de l'inclusion cherche à offrir à des enfants de l'enseignement différencié l'occasion de suivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Dès lors, nos enseignants sont amenés à travailler avec des jeunes à besoins spécifiques. Or, le plus souvent, ceux-ci ne sont pas formés pour appliquer des méthodes pédagogiques spécifiques adaptées à ces jeunes en difficulté dans leurs apprentissages. Ils sont aussi seuls face aux élèves, sans possibilité d'être insérés dans une équipe de travail au sens large, avec un médecin, un psychologue, un assistant social... comme dans les hôpitaux. Se pose alors la question : jusqu'où devons-nous aller ? C'est toujours un déchirement de refuser de refuser une demande. Mais il est aussi risqué, pour l'élève comme pour l'enseignant, d'accepter des situations que nous ne pouvons contrôler. Plus que jamais, une analyse préalable des demandes est indiquée avant de lancer l'accompagnement. Ce qui demande du temps, de la réflexion, du dialogue, de la raison...

Annexes

Annexe 1. Composition du Conseil d'Administration en 2024

Françoise	Persoons	Présidente	Avenue de l'Eté 36 1410 Waterloo	0494 21 05 19
Bénédicte	Brabant	Administrateur	Rue du Château des Quatre Seigneurs 18 5020 Flawinne	0479 70 42 87
Joëlle	Carpentier	Administrateur	Avenue Salomé 12 1150 Bruxelles	0472 71 73 61
Patrick	de Cooman	Administrateur	Avenue de l'Aulne 95 1180 Uccle	0476 83 49 24
Bénédicte	du Bus de Warnaffe	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre	0476 94 78 64
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem	0486 39 66 48
Véronique	Iwes	Invitée permanente	Rue du Fraichaux 31 5530 Mont	0477 42 36 76
Brigitte	Verschueren	Administrateur- Trésorière	Avenue des Tourterelles 17 1950 Kraainem	0478/42 65 38
Sabine	Werbrouck	Directrice Administrateur	Avenue du Capricorne 25 1410 Waterloo	0475 65 49 31

Annexe 2. Charte de l'association « L'École à l'Hôpital et à Domicile »

Cette charte est le texte de référence de l'association depuis bientôt 40 ans. Elle décrit les objectifs et engagements respectifs du bénévole et d'EHD. Le texte complet de cette charte est disponible sur le site internet de l'association (www.ehd.be)

Annexe 3. Charte de confidentialité

L'EHD est soucieuse de la protection des données à caractère personnel qu'elle traite. De ce fait, elle applique des pratiques qui se veulent en accord avec le respect de la vie privée en général, et plus particulièrement avec le Règlement européen UE 2016/679 sur la protection des données (RGPD). La Charte de confidentialité est disponible sur le site internet de l'association (www.ehd.be)

Le bénévole qui s'engage à l'École à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec ces deux chartes.

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile a.s.b.l.

Responsables d'Antenne



Siège social : Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17
@ : info@ehd.be
RPM Bruxelles 445.803.585

Présidente
Françoise Persoons
☎ 0494 21 05 19
[@francoise.persoons@gmail.com](mailto:francoise.persoons@gmail.com)
Direction
Sabine Werbrouck
☎ 0475 65 49 31
@ sabinewer2000@yahoo.fr

Région

Bruxelles-Capitale

Rue de la Cambre, 77
B-1150 Bruxelles

☎ et répondeur : 02 770 71 17

Permanence : la semaine
de 10h00 à 12h30.

✉ bruxelles@ehd.be

Joëlle Lyon Lynch :

☎ 02 770 71 17

✉ bruxelles@ehd.be

Région wallonne

Ath – Enghien – Soignies – Mons

Françoise Boedt-Drion

☎ 0478 65 82 32

Rue de Cambron, 3
B-7870 Lens-sur-Dendre

✉ ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Dominique Cogels

☎ 0475 84 38 09

Rue Haute, 34

B-7050 Jurbise

✉ ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Josette Cerisier

☎ 0497 90 25 22

Rue de l'usine 58

B-7080 Frameries

✉ ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Charleroi

Ani De Wulf

☎ 0496 02 15 83 071 43 99 76

Clos des Duges, 18

B-6032 Mont-sur-Marchienne

✉ charleroi@ehd.be

Huy – Waremme - Liège

Bernadette Paquot

☎ 0478 20 31 13

tous les jours sauf we

Basse Boie, 8

B-4163 Tavier

✉ huy-waremme-liege@ehd.be

Dominique Godin

☎ 0473 12 00 42

Rue Joseph Wauters, 28

B-4367 Crisnée

✉ huy-waremme-liege@ehd.be

Mouscron

Marie-Christine Vershelde

☎ 0479 27 14 88

Rue de l'Etang, 14

B-7711 Dottignies

✉ mouscron@ehd.be

Namur

Bénédicte Boucquéau

☎ 081 74 08 43 0479 70 42 87

tous les jours sauf week-end

Rue du Château des 4 Seigneurs, 18

B-5020 Flawinne

✉ namur@ehd.be

Véronique vander Borght

☎ 081 41 40 32 0477 42 36 76

tous les jours sauf we

Rue du Fraichaux, 31

B-5530 Mont

✉ namur@ehd.be

Fabienne Houillet

☎ 071/41 95 78 0494 62 79 99

Allée de Morfayt, 114

6120 Ham-Sur-Heure

✉ charleroi@ehd.be

Tournai

Agnès Lebrun

☎ répondeur: 069 21 15 12

tous les jours sauf we

Quai des Salines, 12

B-7500 Tournai

✉ tournai@ehd.be

Marie-Christine Bouqueau

☎ 0478 47 22 31

Rue des Combattants de Vezone, 27 b

B-7538 Vezone

✉ tournai@ehd.be

Waterloo - Nivelles

Danielle Janssen

☎ 0474 96 72 27

tous les jours

Rue Eugène Castaigne, 4

B-1310 La Hulpe

✉ waterloo-nivelles@ehd.be

Michèle Lux

☎ 0477 33 03 36

Rue Roger Laus, 9

B-1421 Ophain BSI

✉ waterloo-nivelles@ehd.be

Wavre - Jodoigne - Ottignies

Bénédicte Coppens

☎ 0476 94 78 64

Sente de Morsaint, 58

B-1300 Wavre

✉ wavre-jodoigne@ehd.be